

Communiqué de la Traversée - nº 1

BIENVEILLANCE-COLLABORATION - POSITIVITÉ

Le mardi 5 septembre 2022

Bonjour chers parents,

L'équipe de l'école de la Traversée est fière d'accompagner votre enfant dans cette nouvelle année scolaire. Encore cette année, ensemble, nous entreprenons une traversée vers la réussite! Bonne année scolaire 2023-2024!

Le communiqué

Le **« communiqué de La Traversée »** est le moyen privilégié avec lequel la direction de l'école vous fait part de diverses informations importantes. Il est publié régulièrement et vous sera envoyé par courriel en plus d'être disponible sur le site web de l'école à https://traversee.cssd.gouv.qc.ca/.

Circulation aux environs de l'école et stationnement

Nous tenons à vous remercier puisque plusieurs parents sont très concernés par les directives en lien avec la sécurité de vos / nos enfants et des membres du personnel. Merci de vous préoccupez de la sécurité des élèves!

Nous nous permettons de faire un rappel :

Le plus grand danger aux abords de l'école demeure le nombre de voitures circulant au moment des entrées et des sorties des élèves. Nous vous demandons de ne pas utiliser les aires de stationnement du personnel de l'école. Cet espace n'est pas un débarcadère pour vos enfants, il y a trop de circulation et cela pourrait être dangereux.

Nous vous demandons aussi de respecter la signalisation aux abords de l'école.

Merci de votre vigilance!

Entrée du matin

Tous les élèves marcheurs ou ceux qui sont transportés par leurs parents doivent entrer dans la cour d'école à compter de 8h le matin et de 12h45 le midi.









Grève des chauffeurs et chauffeuses d'autobus scolaire

Voici les mesures d'atténuation qui sont mises en place :

- Un service exceptionnel de surveillance avant et après les heures de classe est offert. De 7h30 à 8h le matin et jusqu'à 16h15 le soir.
- Le matin, les élèves entrent par la porte du service de garde dans la cour pour aller donner leur présence. Les parents doivent accompagner leur enfant de préscolaire. Les élèves des groupes EVA et leurs parents se rendent à la porte de l'édifice de la maternelle.
- Tous les élèves transportés autobus doivent se rendre au gymnase à la fin de la journée.
- Le soir, jusqu'à 15h35, les parents du préscolaire se rendent à la porte de l'édifice de la maternelle. À compter de 15h35, tous les parents se présentent à la table d'accueil par la porte en avant de l'édifice principale.

Nous vous remercions de votre patience et de votre courtoisie lors de la première semaine d'école.

Procédure pour payer les états de compte

Nous vous demandons de payer les frais à l'école <u>en utilisant l'enveloppe jointe à l'état de compte</u> et sur laquelle vous remarquerez un code-barres. Cette enveloppe sera remise à votre enfant sous peu. Les titulaires ramasseront ces enveloppes par la suite. Cette procédure sera utilisée en cours d'année lorsqu'il y aura une transaction monétaire.

Veuillez noter que le montant figurant sur l'état de compte actuel doit être mis à jour pour inclure le coût des cahiers d'activités.

Fiche de renseignements santé

Nous vous demandons de compléter une mise à jour des renseignements santé le plus rapidement possible. Cette liste nous est nécessaire afin de pouvoir vous joindre rapidement. En tout temps, vous avez la responsabilité d'informer le secrétariat de l'école de tout changement à cette fiche.

Jours de pluie

Il est important de vêtir l'enfant selon la température prévue. Parapluie, bottes, imperméable, chapeau, gants, vêtements de rechange peuvent être nécessaires. Ce n'est que lors des pluies abondantes ou lors de froid excessif que les élèves demeurent à l'intérieur.



Accueil et départ durant les heures de classe

Dans le but d'assurer la sécurité de tous les élèves, les parents doivent passer par l'entrée principale et se présenter au secrétariat pour venir reconduire ou chercher leur enfant durant les heures de classe et signer le registre à cet effet. Veuillez noter qu'à partir de 15h, aucun départ ne se fait avant la cloche pour minimiser les dérangements en salle de classe. Il n'est pas permis d'appeler dans la journée à l'école pour faire un changement pour le retour à la maison. Une note écrite doit être laissée dans l'agenda de votre enfant pour que nous autorisions un changement.

Règles d'or et autres informations importantes

Veuillez prendre connaissance, <u>avec votre enfant</u>, des informations importantes dans l'agenda scolaire, dont les cinq règles d'or et les interdits. Les informations seront également disponibles sur notre site web. Les élèves qui n'ont pas d'agenda recevront, dans les premiers jours d'école, une copie de ces pages. Nous vous demandons de signer la dernière page et de la retourner à l'enseignante de votre enfant.

Service de traiteur

Le service de traiteur de l'Indocile débute cette semaine. L'information se trouve sur leur site web : https://www.lindocile.com/fr/comment-commander

Club des petits déjeuners

Le Club des petits déjeuners débutent ce mardi 5 septembre. Vous devez retourner le formulaire à cet effet à l'école.

Dates importantes pour le mois de septembre

- Mercredi le 6 septembre 2023 : rencontres de parents pour les élèves de 2º à 6º
- Mercredi le 6 septembre 2023 à 19h30 : assemblée générale des parents
- Lundi le 25 septembre 2023 : photos scolaires
- **Vendredi le 22 septembre 2023 :** journée pédagogique

Sophie Lachance Directrice



Mylène Crépin Directrice adjointe